



**CHSCT D du 15 mai 2022**  
**Liminaire de l'Unsa Education**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD.

Année après année, mois après mois, réunion après réunion, les problématiques demeurent, sans réelles avancées significatives. Donc l'Unsa Education ne dérogera pas à ses habitudes en dénonçant à nouveau l'immobilisme de l'Administration en matière de santé au travail.

Vos agents ne vont pas bien et les constats sont toujours les mêmes. Alors soyons honnêtes. La santé, la sécurité, les conditions de travail des personnels dans le département ne sont peut-être pas au centre des préoccupations et de l'action de l'Administration, et surtout pas à la hauteur de ce que chacune et chacun serait pourtant en droit d'espérer. L'Unsa Education ne peut se résoudre à admettre ce manquement à vos obligations.

Alors que lors de nos dernières instances, chacun, vous y compris, a fait le constat partagé d'un profond mal être au travail, d'une surcharge de travail avérée, d'une perte de sens des métiers, d'une souffrance de plus en plus exprimée (y compris dans la presse nationale ou locale) est-il normal :

- que des AESH, des enseignants subissent des violences d'élèves ?
- que les personnels de l'éducation soient détournés de leurs missions premières ?
- que les médecins scolaires, les infirmières ne puissent exercer dans la prévention ?
- que l'avis des assistantes sociales, des médecins de préventions ne soit pas entendu ?
- que les formations ne soient plus en adéquation avec les besoins du terrain quand elles existent encore?
- que des personnels administratifs soient victimes d'injonctions de dernières minutes toujours plus urgentes ? qu'ils soient débordés et équipés de logiciels et moyens techniques désuets quand ils sont en nombre suffisant ?
- que chacun soit sollicité weekend et vacances comprises ;
- que circulaires et demandes institutionnelles ne laissent qu'un délai très restreint dans le temps de réponse accordé ?
- que rien ne bouge ou presque sur la formation aux RPS des cadres de l'institution après 5 ans de discussions ?

Pourtant, l'Unsa Education ne manque pas d'intervenir pour vous faire des propositions d'organisations, d'outils afin de faire face aux difficultés des personnels et parfois à la pénurie des moyens alloués par notre Ministère.

Monsieur le Président du CHSCT 67, Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration, la Santé, la sécurité, les conditions de travail sont un devoir, une urgence et une obligation dont l'Administration doit impérativement se saisir avant qu'il ne soit trop tard. Il reste dans ce pays un système éducatif qui ne tient que par le professionnalisme de ses personnels. Mais celui-ci a des limites. Et nous, Corps Intermédiaires, vous signifions que nous les avons atteintes alors même que nous les avons déjà repoussées. Alors cessez de prioriser par le pire et de ne mesurer l'efficacité que sous le prisme des seules statistiques quantitatives. Œuvrons autour de cette table pour que chaque personnel de l'éducation nationale puisse travailler dans des conditions a minima convenables.

En sa qualité de 1ère organisation syndicale du département, l'Unsa Education continue de dénoncer et de réclamer une prise de conscience de l'Administration et le respect des dispositions réglementaires dont vous vous exonérez trop facilement au prétexte d'un manque de moyens.

Vous avez le pouvoir d'agir, montrez que, sans délais, vous en avez la volonté.

Merci pour votre écoute.